

Introduction

Gauthier Aubert & Georges Provost

Il est des villes qui semblent se résumer à quelques dates, voire à une seule et Rennes semble être une de celle-ci avec 1720 et son incendie. Certes, cette ville de 2 000 ans d'âge en a vu d'autres, depuis les sièges médiévaux jusqu'aux bombardements contemporains, depuis ses premières murailles de briques jusqu'à la marée de béton qui a déferlé ces dernières décennies sur ses abords ruraux, sans oublier les nombreuses inondations qui jusqu'à nos jours hantent les habitants des parties les plus basses de la ville. Mais ni l'installation romaine, ni la fin des ambitions de la Bretagne ducal, ni la Ligue, ni la révolte du Papier timbré, ni le début de la Révolution, ni, bien sûr, l'affaire Dreyfus ou la Libération ne lui sont vraiment propres. Et si Fougères et Saint-Malo ont connu aussi des incendies, celui de

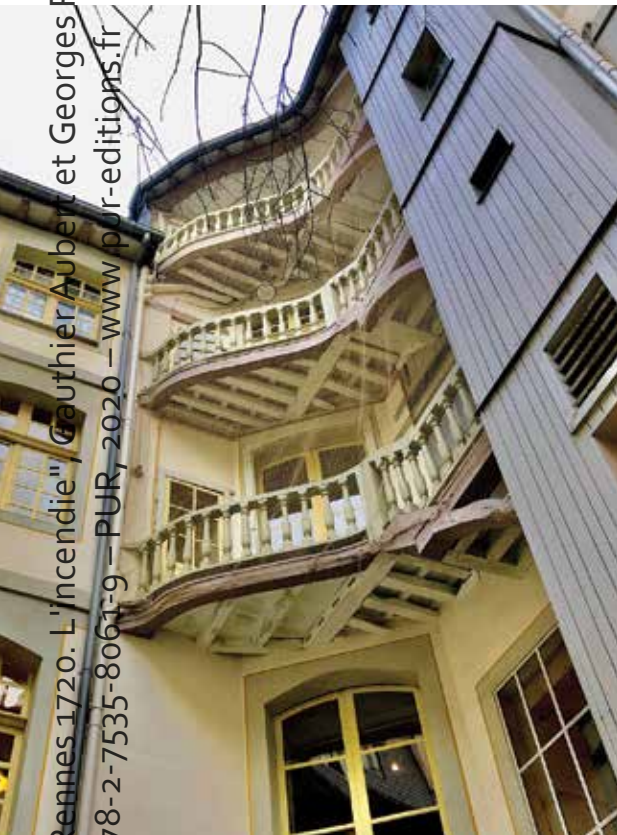
Fronton de l'hôtel de ville, typique du style de cette époque, dû à Jacques Verberckt (1704-1771) et son atelier, auquel on attribue aussi les mascarons de la place du Parlement et les décors de la place Royale de Bordeaux. Les armes de la Bretagne, la devise « *A ma vie* », la couronne ducal et les lévriers servent à rappeler le rang de capitale provinciale, à une époque où on envisage aussi que les États de Bretagne puissent siéger dans le bâtiment.

Musée de Bretagne,
cliché Alain Amet

"Rennes 1720. L'incendie", Gauthier Aubert et Georges Provost (dir.)
978-2-7535-8061-9 – PUR, 2020 – www.pur-editions.fr



Cour intérieure récemment restaurée, rue de Toulouse, caractéristique des façades arrière des immeubles de la reconstruction.
 Rennes, Ville et Métropole, cliché Jean-Baptiste Gandon



"Rennes 1720. L'incendie" / Gauthier Aubert et Georges Provost (dir.)
 978-2-7535-8061-9 – PUR, 2020 – www.pur-editions.fr

Le Parlement de Bretagne encore fumant le 5 février 1994. En arrière-plan, la ville reconstruite au XVIII^e siècle sous la houlette de l'architecte du roi Gabriel (1667-1742) et ordonnancée par rapport au palais de justice du XVII^e siècle.

Archives municipales de Rennes, cliché Dominique Levasseur





Edmond Hervé, juriste et maire de Rennes et son adjoint Martial Gabillard, par ailleurs historien, dans la salle des procureurs de l'ancien Parlement de Bretagne, siège de la Cour d'appel de Rennes, en février 1994, ou la Ville au chevet du Palais, cœur de l'identité historique rennaise.

Archives municipales de Rennes, cliché Dominique Levasseur

Rennes revêt une dimension particulière du fait de son ampleur, qui le place parmi les grands événements de ce type à l'époque préindustrielle, et parce que ses suites marquent une des plus remarquables aventures urbanistiques des Lumières. Un peu comme les *Lettres persanes*, l'année suivante, marquent symboliquement l'entrée dans les Lumières, l'Incendie de Rennes marque en France tout du moins, symboliquement le point du départ du nouvel urbanisme, même si, comme dans l'histoire des idées, tout est affaire de transition : les architectes Gabriel sont peut-être des architectes des Lumières, mais ils travaillent à partir de la trame pensée par Robelin, formé à la rude école des ingénieurs militaires de Vauban. Mais il n'empêche : à partir de 1720, Rennes se hisse à un niveau inédit pour elle. Cette ville qui n'a vu naître que peu de « grands hommes » – La Chalotais, La Motte-Piquet, Paul Féval, le général Boulanger... – a pour elle, son incendie. Un drame peut servir de totem.

Il l'est d'autant plus que plusieurs incendies contemporains ont pu faire l'effet de secousses secondaires donnant l'impression de prolonger la catastrophe initiale avec un impact d'autant plus fort que le feu frappait des édifices emblématiques de la ville du fait de leur monumentalité, de leurs fonctions, ou des deux : le Théâtre (1856), l'École normale (1908), le Palais du commerce (1911), l'Hôtel de ville (1920), le palais Saint-Georges (1921), les Calvairiennes (1931)

et, le dernier mais non le moindre, le Parlement de Bretagne, siège de la Cour d'appel (1994). À ceci s'ajoute, comme partout, une myriade d'accidents parfois dramatiques et sans doute pas plus nombreux qu'ailleurs, mais qui chaque fois relancent la machine mémorielle, alimentant les peurs, exprimées encore récemment, liées au départ du centre-ville de la caserne des pompiers pour la périphérie. Car, et c'est ce qui achève de faire de l'Incendie de 1720 un événement à tout point de vue *central* pour Rennes, ce drame est survenu dans le cœur de la ville, entraînant dans cet espace public et commun à tous par excellence, une reconstruction monumentale et minérale qui pèse durablement sur la représentation dominante que les habitants ont de leur ville, en dépit de la réalité statistique relative à la présence végétale.

En fait, l'Incendie dit Rennes dans ce que cette ville a de plus profond. Car avec l'Incendie, elle est devenue, dans la douleur, celle que ses élites rêvaient qu'elle fût, c'est-à-dire pleinement capitale. Certes, capitale de la Bretagne, elle l'était déjà, depuis les couronnements ducaux du Moyen Âge (XI^e siècle) et plus encore depuis que Nantes avait été vaincue, au XVI^e siècle, dans le combat pour l'obtention du Parlement. Louis XIV, qui a si durement puni Rennes après la révolte du Papier timbré (1675), l'a ensuite renforcée dans son rôle en y installant l'intendant et le commandant en chef. À la veille de l'Incendie, Rennes vient aussi d'arracher à Nantes que la statue de Louis XIV financée par les États de Bretagne, prévue pour être installée sur les bords de Loire le soit sur les rives de la Vilaine. L'Incendie le permet alors, en dégagant des espaces pour une, puis deux places royales. Il permet aussi à Rennes de se donner un air de modernité qui est aussi un air de grandeur avec de grandes et belles rues bordées d'immeubles qui honorent les bâtisseurs qui y mettent leur chiffre sur les ferronneries des balcons. Et l'Incendie permet aussi, indirectement, d'accroître la capitalité provinciale de Rennes : Les États viennent y siéger désormais presque systématiquement et arrive bientôt de Nantes la faculté de droit (1735), première étape de l'aventure universitaire de Rennes et étape clef dans son affirmation comme capitale intellectuelle revendiquée de l'Ouest. Or, ces institutions ont été sciemment installées à Rennes pour redynamiser cette ville meurtrie au profil si peu manufacturier.

Tout est là : depuis Rallier du Baty, maire de 1695 à 1734, les responsables locaux semblent vouloir renforcer les fonctions de capitale et en même temps, donner à la ville l'allure d'une capitale. Bien que pas commémoré (à la différence de Londres) et peu étudié, l'Incendie est resté présent dans les esprits, comme la reconstruction qui a suivi, et ce même quand l'architecture du XVIII^e siècle a été un moment moins appréciée. L'ombre de 1720 et de cet Ancien Régime final où le paysage était à l'unisson des fonctions semble planer sur Le Bastard (maire de 1880 à 1892) et son palais du Commerce, sur Les regrettés décors de Janvier (maire de 1908 à 1923) à l'hôtel de ville, voire sur Brossays Saint-Marc (évêque puis archevêque de 1841



Fenêtre de l'hôtel Senant, rue de la Monnaie, avec le chiffre de cette famille en voie d'anoblissement sur les ferronneries du balcon.

Musée de Bretagne,
cliché Alain Amet



Fenêtre typique des immeubles de la reconstruction, rue d'Estrées, avec sur le balcon le chiffre du bâtisseur, Bernard de Kersavet, procureur au parlement.

Musée de Bretagne,
cliché Alain Amet



Fenêtre du premier étage de la place du Parlement, due à l'architecte du roi Jacques Gabriel.

Musée de Bretagne,
cliché Alain Amet

à 1878) et sa cathédrale devenue archiépiscopale, et plus que tout sans doute, sur l'œuvre d'Henri Fréville (maire de 1953 à 1977), historien spécialiste des intendants urbanistes du XVIII^e siècle et dont on sait qu'il fut l'homme du versant rennais du grand bond en avant breton des Trente glorieuses. Dans son testament politique publié en 1977, il évoque cette concordance des siècles qui semble l'avoir porté :

« Le XVIII^e siècle a été une des périodes les plus originales de l'Histoire bretonne et fut marqué par une transformation considérable non seulement des institutions, mais aussi de l'économie générale, des infrastructures de tous ordres, une résurrection des communautés rurales et urbaines et une fermentation intellectuelle dont nous ressentons, aujourd'hui encore, les conséquences diverses [...]. J'acquis ainsi peu à peu [au cours de 17 ans de recherches historiques] une connaissance profonde de la Bretagne moderne et singulièrement de la Ville de Rennes, ce qui devait tout naturellement faire naître, à l'égard de celle-ci, un intérêt tout particulier et un souci grandissant de voir sauvegarder son original et prestigieux passé et assurer de façon réaliste et délicate à la fois, son avenir » (*Un acte de foi. Trente ans au service de la Cité, Rennes, 1977, t. I, p. 15-16*).

L'Histoire dira si, au début du XXI^e siècle, les deux lignes de métro ne trahissent pas aussi, par-delà les arguments officiels martelés par Edmond Hervé (maire de 1977 à 2008) et ses successeurs, ces rêves de capitale, que raillent parfois les caustiques Brestois qui, dit-on, surnomment parfois les Rennais « les moins 40 » (75-40 = 35).

Tout ceci, ce récit aux allures de roman municipal, qui cherche à donner sens au milieu d'un fatras d'actes petits et grands, ne peut faire oublier que cet incendie est aussi d'abord un accident et un drame. Accident lié à une conjonction de facteurs, comme c'est souvent le cas pour les catastrophes majeures, qui permettent à l'impensable de survenir, éprouvant des gens que rien n'avait préparés à telle aventure à la fois collective et individuelle. Drame, aussi, pour ces milliers de personnes jetées à la rue la peur au ventre, craignant la colère de Dieu et les pilleurs, tiraillés entre la nécessité de sauver leur vie, celle de leurs proches et leurs biens, et celle de servir le bien commun. Sauver ses meubles ou les immeubles ? En quelques heures, tout redevient compliqué : se nourrir, s'abriter deviennent des enjeux premiers d'autant que le drame survient l'hiver. Très vite, la solidarité qui intéressée, qui gratuite, se manifeste, depuis les amis qui viennent à la rescousse jusqu'au roi qui, bientôt, promet de ne pas laisser Rennes à son triste sort. Une fois le brasier maîtrisé et éteint, un autre combat commence qui est là aussi individuel et collectif. La bataille du relogement dure des décennies, complexe techniquement, tendue politiquement, délicate socialement. Elle fera des victimes et l'Histoire, ingrate, se souvient moins des ouvriers morts dans les décombres ou sur les chantiers que de l'ingénieur Robelin, météore aussi rugueux que visionnaire qui attendit 1928 pour avoir une modeste rue à son nom, vingt-quatre ans après que



Rennes eut honoré son successeur Gabriel, les deux fois dans des quartiers qui n'ont rien à voir avec la partie rennaise de leur histoire.

Ces remarques amènent à souligner ce qu'est ce livre aux ambitions multiples. D'un côté, il se veut une synthèse réunissant tous les corps du métier d'historiens autour du célèbre brasier, associant des chercheurs d'ici et d'ailleurs venus des universités, des archives de l'Inventaire et des musées, en lien avec le musée de Bretagne et la Société archéologique et historique d'Ille-et-Vilaine. Chacun des auteurs a en effet eu à cœur, avec sa sensibilité et en assumant d'éventuelles divergences d'interprétation qui font le sel de ce métier, de synthétiser la littérature déjà produite sur Rennes et de mettre ces connaissances à la disposition des élus, décideurs, conservateurs, aménageurs, architectes, urbanistes, passionnés d'histoire ou curieux. Mais cet ouvrage est plus qu'un ouvrage de synthèse, du moins l'espère-t-on. En effet, pour la première fois, il met l'Incendie au cœur des préoccupations. Jusque-là en effet, l'Incendie comptait moins que la reconstruction à laquelle deux thèses ont été consacrées, l'une par Michel Charil de Villanfray en 1923, l'autre par Claude Nières en 1972. Sans renier cet héritage fondamental, nous avons souhaité opérer un rééquilibrage vers l'événement, pour rendre à celui-ci sa force (destructrice et créatrice) et ce faisant, sa dimension sensible, afin de tenter de saisir au mieux ce que fut le vécu de ceux qui en furent les victimes avant de devenir les acteurs d'une des grandes opérations d'urbanisme du siècle des Lumières. Nous avons aussi souhaité explorer la marque laissée par 1720 sur le temps long, dans le paysage urbain et les mémoires. Ce livre ne prétend pourtant pas être un ouvrage définitif. En effet, en rouvrant le dossier, de nouvelles questions ont surgi, laissant entrevoir de futures recherches. L'histoire sociale (et pas simplement « populaire ») et économique de l'incendie et de la reconstruction reste en effet à poursuivre dans leur dimension familiale et domestique ; la question de l'incidence du désastre sur la culture matérielle et les marchés de consommation pourrait aussi être approfondie ; celle de l'aura internationale de l'événement mériterait probablement aussi d'être plus interrogée, dans une perspective sans doute comparatiste de même que, aussi, à une tout autre échelle, et de manière plus intimiste, la mémoire domestique perceptible à travers ces niches à Vierge parfois malmenées de nos jours et qui semblent, l'air de rien, prolonger le souvenir du feu jusque dans les rues nouvelles construites bien plus tard. Avis aux amateurs !



"Rennes 1720 l'Incendie", Gauthier Aubert et Georges Provost (dir.)
978-2-7535-8061-9 - www.editions.fr

En arrière de la place du
Parlement, un des rares exemples
d'une cour avec ornements et galerie
en pierre.

Musée de Bretagne,
cliché Alain Amet